



## Je dois payer des charges suite à mon licenciement

Par **rene duveau**, le **11/02/2011** à **00:44**

Bonjour,  
Suite à une rupture conventionnelle entre moi et mon patron, celui ci a emputé mon dernier salaire de 500 Euros pour cause de facturation de la comptable .  
est ce normal ?

Par **P.M.**, le **11/02/2011** à **01:17**

Bonjour,  
C'est tout à fait anormal et après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure je vous conseillerais de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Par **rene duveau**, le **11/02/2011** à **13:41**

merci

Par **rene duveau**, le **12/02/2011** à **09:16**

suite à ma question, j ai eu un entretien assez houleux ces jours ci .

Il a affirmé à son comptable que j etais ok pour payer les frais de licenciement il l a notifié de lui meme sur ma fiche de paie) , ce qui evidemment est completement faux, donc je me retrouve non seulement le patron, mais aussi la société de sa comptabilité contre moi !  
Dois je vraiment continuer à me battre pour 500 euros de salaire manquant?  
Le pot de terre contre le pot de fer , je ne sais plus quoi faire

Par **P.M.**, le **12/02/2011** à **10:21**

Bonjour,  
Mais évidemment, d'abord parce que vous n'avez pas de lien direct avec la société de de comptabilité et parce que ni l'un ni l'autre n'ont le droit de prélever une telle somme de votre salaire...  
Déjà une lettre recommandée avec AR à l'employeur devrait les ramener à la raison...  
Ne vous laissez pas influencer par de tels propos où ils font exprès de se renvoyer la balle pour vous désorienter...

Par **rene duveau**, le **13/02/2011** à **01:28**

bonjour,  
Je tiens à remercier Tedforum pour ces precieux conseils , je me suis permis d enregistrer vos réponses et de leurs avoir envoyé respectivement et .....  
par miracle, ce soir, j ai reçu un message de mon ancien patron soulignant une malhonneté de ma part !!!!  
Le miracle,c est que j ai reçu par pièce jointe une attestation de virement de 400 Euros !!!  
Encore merci pour vos connaissances juridiques que vous faites parager aux autres.

Par **P.M.**, le **13/02/2011** à **01:35**

Je vais quand même vous le dire comme je le ressens, je sais maintenant pourquoi je continue à répondre sur les forums, grâce à un résultat comme celui-ci, merci à vous...  
Encore un effort, il est sur la bonne voie, et les 100 € qui restent devraient venir...